L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 19 AVRIL 1894.

# PETITES ANNONCES.

**LES personnes** voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—tf

**DEMANDES.**

**GASOLINE** de gas, huiles, stoves, lampes, etc. P. Pecoul, 66 Chartres. Téléphone 1007. 24 mars—1m

**A VENDRE.**

**MEUBLES** de seconde main en toute quantité pour du comptant. Ellison, encoignure Ste Anne et Royale. 8 av—1m

**A LOUER.**

**A LOUER**—Dans le centre du Deuxième District, une chambre élégamment meublée. S'adresser à C., Bureaux de l'Abeille, 73 rue de Chartres. 14 fév

## ANNONCES JUDICIAIRES

**VENTES PAR LE SHERIF**

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une Propriété du Sixième District.**

Mlle Rosa P. Kron vs. Sarah M. Kron et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 41,775.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 23 mai 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

**Un certain lot de terre** avec les bâtisses et améliorations y étant, situé dans le 6ème District de cette ville, désigné par le No 20 de l'plet No 9, borné par les rues Laurel, Marengo, Annonciades et Jersey, et Jef-ey et Milan, d'après une esquisse dressée par le soussigné, arpenteur, et annexée à l'acte de vente passé par devant Walter H. Peters, ex-notaire, le 10 avril 1857.

Toutes les mesures ci-dessus sont plus ou moins et en mesure américaine.

Les améliorations consistent en une **élégante résidence en briques à trois étages avec bâtisses en briques attenantes, dans le fond et une remise et écurie en briques à deux étages, toutes couvertes en ardoises** et comme comme le No 215 rue St-Charles et a un corridor spacieux à chaque étage avec des salons doubles avec arches et admirablement décorés, salls à manger, salle d'attente, cuisine et plusieurs autres chambres en bas dans la bâtisse principale et quelque 15 chambres en plus et cabinets, chambre à bain, lieux d'aisance, etc., aux étages supérieurs, avec de magnifiques cheminées, et plusieurs dans les principales chambres et de belles installations de gaz partout, des alcoves dans les murs, office, etc.

La **Remise** et l'**Ecurie** ont des ouvrages-ments assez amples pour nombre de voitures et d'animaux, ont aussi 3 chambres à domestiques, des chambres pour le bois, le charbon et les harnais, il y a aussi 2 citernes et un hydrant, avec une grande provision d'eau, le tout en très bon état et loués jusqu'au 30 septembre 1894 à un loyer nominal de $100 par mois.

La **Pelouse de Côté** est grande et on peut en faire l'une des plus jolies dans ce voisinage. Le tout admirablement adapté pour une résidence profe sionnelle.

Résidence en Briques à Trois Etages,

**No 261 rue du Camp.**

2° **Cette résidence en briques à trois étages avec avenue en ardoises, très belle** du No 261 rue du Camp, entre Delord et Calliope, avec la rue St Charles à l'arrière, étant dans l'ilet No 183, Premier District, et entrée pour le bugy, et corridor au second étage et quelque 13 chambres en plus en tout, chambres tapissées et décorées, lieux d'aisance, citerne, etc., et installions de gaz partout, loué jusqu'au 30 septembre 1894 à un faible loyer de $30 par mois.

**Le lot de terre** mesure 21 pieds, 4 on 5 pouces de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 120 pieds, mesure américaine, le tout plus ou moins, et entre lignes parallèles, tel que de Henry Lathrop d'après un acte passé par devant W. L. Poole, ex-notaire le 10 juillet 1887.

Magasins en Briques,

Résidences en Briques,

Résidences en Bois,

**COTTAGES SIMPLES ET DOUBLES,**

**SITES POUR BATIR**

**Propriétés Foncières DE CHOIX,**

**POUR—**

**OCCUPATION, PLACEMENT, SPECULATION,**

**COMPRENANT**

La Résidence en Briques à Trois Etages,

**No 215 rue St-Charles,**

Entre les rues Julie et St-Joseph, avec Terrains Spacieux, Remise, Ecurie, etc.

La Résidence en Briques à Trois Etages,

**No 261 rue du Camp,**

entre les rues Delord et Calliope.

Trois Magasins en Briques à Trois Etages,

**Nos 63, 65 et 67 rue Girod,**

Entre les rues Tchoupitoulas et Commerce.

Un Cottage en Bois Confortable,

**No 479 rue South Rempart,**

entre les rues Enterpe et Terpsichore.

Le Cottage à Double Corps de Logis,

**Nos 417 et 419 rue South Franklin.**

Entre les rues Terpsichore et Melpomène.

Vingt Lots de Terre de Valeur,

**Sur le North Eastern R. R.,**

Un Ilet de la rue Claiborne.

Un Nouveau Cottage Double Recouvert en Ardoises,

**Nos 221 et 221 1/2 rue Sixième,**

Entre les rue Colisée et Chestnut.

La Charmante Résidence de Famille,

—Au coin de—

**L'Avenue St-Charles et de la rue Bordeaux.**

**Terrains Ravissants 150x186 pieds.**

Deux Terrains de Choix pour Bâtir,

**A l'arrière de la Résidence ci-dessus.**

**Chacun 60x150 pieds, faisant face à la rue Bordeaux.**

Cet Ilet de Terre de Valeur,

—Borné par—

Les rues Lowerline, Clinton, Troisième et Berthe, près du Nouveau Chemin de Fer "Judah Hart" et de l'avenue St-Charles.

Trois Lots Spleudides pour Bâtir,

**Rue Colapissa,**

Chacun 61x122 pieds.

Toutes des Propriétés de Valeur et Désirables,

**VENDUES POUR EFFECTUER —UN— PARTAGE,**

**Aux derniers et plus haut enchérisseurs, sans réserve,**

—Dans l'Affaire de—

**VVE THOMAS O'RORKE**

VS

**S. S. RUSHA ET AL.**

**Dossier No 41,231—Cour Civile de District—Division "E"**

—LE—

**Mercredi, 2 Mai 1894**

A un Long Crédit. A l'Encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet.—Le MERCREDI, 2 MAI 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, ensuite une traie Gravier et Commercial Place, Premier District de cette ville, en vertu de et en conformant à un jugement rendu le 12me jour d'avril 1894, Dossier No 41,231, dans l'affaire de la veuve Thomas O'Rorke vs S. S. Rusha et al., pour effectuer un partage des propriétés ci-dessus et ci-dessous et indivises, à l'enchère publique, il sera vendu—

PREMIER DISTRICT.

L'Elégante Résidence de Famille

**No 215 rue St-Charles.**

1° **Un portion de terre irrégulière** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, et portant le No 215, bornée par les rues St-Charles, Carondelet, Julie et St-Joseph, laquelle portion comprend **quatre** schate séparée, tous contigus et adjacents, et sont décrits comme suit, à savoir—

**Premièrement—Deux lots de terre** désignés par les Nos 13 et 14 qui sont adjacents l'un à l'autre et mesurent comme suit:

**Le No 13** mesure 25 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue St Charles sur une profondeur de 160 pieds 6 pouces entre lignes parallèles, faisant face à la rue Julie et ne commence de 20 pieds de large et pavé avec du granit carré, qui ouvre sur la rue Julie et un commun à ce lot et autres lots qui lui sont adjacents.

**Le No 14** est un lot irrégulier, contigu, et mesure en bas 59 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à la rue St-Charles, environ 3 pieds 6 pouces dans sa largeur dans le fond et faisant face à l'allée décrite ci dessus, sur une profondeur de 160 pieds 6 pouces sur la ligne de côté touchant au lot No 13, et 170 pieds 8 pouces, plus ou moins, de profondeur sur l'autre côté le plus rapproché de la rue St-Joseph, sur une ligne diagonale, et avec le lot 13, est désigné par la lettre D; étant la même propriété acquise par les propriétaires actuels du Female Orphan Society, d'après un acte pardevant T. O. Starke, ex-notaire, le 3 avril 1856.

**Deuxièmement—Un certain lot ou certaine portion de terre** contigu au précédent dans le No 1 et lot A intersecté la ligne de côté du lot No 14 la plus rapprochée de la rue St-Joseph, puis du dit point sur une ligne courant vers la rue Carondelet et parallèle à la rue St-Joseph, une distance de 44 pieds 2 pouces lesquels ce que la dite ligne frappe la ligne de côté du lot B, la plus rapprochée de la rue Carondelet, puis sur la dite ligne vers la rue Julie, une distance de 11 pieds 8 pouces et 6 lignes, puis à angles droits courant vers la rue St-Charles, une distance de 11 pieds 1 pouce et 5 lignes, puis 35 pieds 1 pouce et 5 lignes sur une ligne directe au point de départ et désigné par la lettre C, étant la même propriété acquise par les propriétaires actuels de Thomas Hale, d'après un acte pardevant T. O. Stark, ex-notaire, le 18 mars 1856.

**Troisièmement—Une certaine portion ou fraction de terre** contiguë au lot ci-dessus laquelle mesure 40 pieds sur la ligne la divisant de la propriété du feu I. W. Moon, qui fait face à la rue St-Joseph et courant parallèle à la rue St-Joseph à une distance de 150 pieds de la dite rue, 10 pieds, 11 pouces et 7 lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Carondelet touchant au lot F et la divisant de la propriété de feu F. Prime, 26 pieds 1 pouce et 6 lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St-Charles et sur une ligne irrégulière comme suit: 23 pieds 9 pouces sur une portion de cela et 17 pieds 11 pouces sur le reste de la portion et adjacent au lot C et désignée par la lettre E, étant la même propriété acquise par les propriétaires actuels de Isaac W. Moon, d'après un acte pardevant Walter H. Peters, ex-notaire le 16 avril 1857.

**Quatrièmement—Une certaine portion ou fraction de terre** contiguë à celle ci-dessus et mesure 26 pieds, 3 pouces sur la ligne la divisant de la propriété de feu Frazier Titus, qui fait face à la rue St-Joseph, puis 10 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St-Charles et la divisant du lot E, la même profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Carondelet et 26 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne de côté touchant au lot C et la plus rapprochée de la rue Julie, et est désignée par la lettre F, étant la même propriété achetée par les propriétaires actuels de Frazier Titus, d'après un acte pardevant Walter H. Peters, ex-notaire, le 10 avril 1857.

Toutes les mesures ci-dessus sont plus ou moins et en mesure américaine.

Les améliorations consistent en une **élégante résidence en briques à trois étages avec bâtisses en briques attenantes dans le fond et une remise et écurie en briques à deux étages, toutes couvertes en ardoises** et comme comme le No 215 rue St-Charles et a un corridor spacieux à chaque étage avec des salons doubles avec arches et admirablement décorés, salls à manger, salle d'attente, cuisine et plusieurs autres chambres en bas dans la bâtisse principale et quelque 15 chambres en plus et cabinets, chambre à bain, lieux d'aisance, etc., aux étages supérieurs, avec de magnifiques cheminées, et plusieurs dans les principales chambres et de belles installations de gaz partout, des alcoves dans les murs, office, etc.

La **Remise** et l'**Ecurie** ont des ouvrages-ments assez amples pour nombre de voitures et d'animaux, ont aussi 3 chambres à domestiques, des chambres pour le bois, le charbon et les harnais, il y a aussi 2 citernes et un hydrant, avec une grande provision d'eau, le tout en très bon état et loués jusqu'au 30 septembre 1894 à un loyer nominal de $100 par mois.

La **Pelouse de Côté** est grande et on peut en faire l'une des plus jolies dans ce voisinage. Le tout admirablement adapté pour une résidence profe sionnelle.

Résidence en Briques à Trois Etages,

**No 261 rue du Camp.**

2° **Cette résidence en briques à trois étages avec avenue en ardoises, très belle** du No 261 rue du Camp, entre Delord et Calliope, avec la rue St Charles à l'arrière, étant dans l'ilet No 183, Premier District, et entrée pour le bugy, et corridor au second étage et quelque 13 chambres en plus en tout, chambres tapissées et décorées, lieux d'aisance, citerne, etc., et installions de gaz partout, loué jusqu'au 30 septembre 1894 à un faible loyer de $30 par mois.

**Le lot de terre** mesure 21 pieds, 4 on 5 pouces de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 120 pieds, mesure américaine, le tout plus ou moins, et entre lignes parallèles, tel que de Henry Lathrop d'après un acte pardevant W. L. Poole, ex-notaire le 10 juillet 1887.

Trois Magasins en Briques à Trois Etages

**Nos 63, 65 et 67 rue Girod.**

3° **Trois certains lots de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 60 borné par les rues Girod, Lafayette, Tchoupitoulas et Commerce, lesquels sont désignés et mesurent comme suit:

**Premièrement—Le lot No 26** mesure 27 pieds 1 pouce de face à la rue Girod, sur une profondeur de 96 pieds entre lignes parallèles, tel que de Henry Parish, d'après un acte pardevant T. O. Stark, ex notaire, le 20 avril 1853.

**Deuxièmement—Le lot No 65** mesure 27 pieds, contigu à celui ci dessus et mesurant 19 pieds, 7 pouces de face à la rue Girod, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de 53 pieds, 2 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Tchoupitoulas, et 84 pieds, 9 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Commerce et touchant au lot No 26, achetés de James Cogrove, d'après un acte pardevant T. O. Starke, ex notaire le 20 avril 1853.

**Troisièmement—Le lot No 67** mesure 27 pieds 1 pouce de face à la rue Girod, sur une profondeur de 96 pieds entre lignes parallèles, tel que de Henry Parish, d'après un acte pardevant T. O. Stark, ex notaire, le 20 avril 1853.

**Ces trois lots de terre** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, étant situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 60 borné par les rues Girod, Lafayette, Tchoupitoulas et Commerce, ils ont été précédemment connus sous le nom de Hangars du Dépôt des Chars Electriques.

—PRECIEUX—

**POUR OCCUPATION ET SPECULATION.**

Succession de William Brand, décédé.

**Vente par ordre de la Cour Civile de District.**

A Crédit de Longue Echéance.

**A L'ENCAN.**

PAR W. I. HODGSON & FILS.—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet.—Le MERCREDI, 25 AVRIL 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, Premier District de cette ville, en vertu de et en conformant à un jugement rendu le 12me jour d'avril 1894, Dossier No 41,733, pour le compte de la succession de Wm Brand, à l'encan, il sera vendu—

Six terrains de choix, convenables pour y bâtir, à Carrollton.

**Six terrains de valeur**, situés dans le Septième district de cette ville, dans le carré d'ilet bornant les rues Dublin, Jeannette et Sixième, désignés par les Nos 12, 13, 14, 18, 19 et 23, lesquels mesurent comme suit:

Les terrains Nos 13 et 14 se touchent et mesurent, chacun 30 pieds de façade sur Dublin, sur une profondeur de 130 pieds.

Le terrain No 12 mesure 32 pieds 6 pouces de façade sur une profondeur de 130 pieds.

Le terrain No 18 et 19 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de façade sur Dublin sur une profondeur de 130 pieds.

Le terrain No 12 mesure 32 pieds 6 pouces sur Sixième sur une profondeur de 150 pieds.

Les entre lignes parallèles, mesure américaine d'après un plan qui peut se voir sur les lieux de la vente.

**Conditions**.—Un tiers en plus comptant, et le reste à 1 et 2 ans de crédit, avec intérêt de 8 0/0 par an, et toutes les clauses usuelles de sûreté.

Les acquéreurs assumeront le paiement en outre des taxes de l'année courante 1894, et feront un dépôt comptant de 10 0/0 sur ces lieux.

Les actes de vente pardevant Jeff C. Wenck, notaire, aux frais des acquéreurs.

25 mars—avril 1 8 15 22 au 25

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Succession de James D. Houston**

No 41,590.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 16 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre en date du 12 avril 1894, par l'Hon. J. C. Fitzpatrick, Juge de la dite Cour, Division A, dans l'affaire ci dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

**La magnifique Plantation Sucrière Ben Hur** consistant:

1° **Un certain morceau de terre** situé dans la paroisse East Baton Rouge, Etat de la Louisiane, sur la rive gauche du fleuve Mississippi, à environ trois milles plus bas que la ville de Baton Rouge, connu et désigné comme la Plantation Mulberry Grove, et ayant plus ou moins vingt-huit arpents de face au fleuve Mississippi, borné en haut par la Plantation Holly-wood, en bas par la Plantation Chatsworth et en dessous par les terres appartenant aux héritiers de Dennis Dalgre et aussi par le Bayou Fontaine, ayant à peu près seize cents arpents de superficie, dans tous ses droits, ruies et servitudes qui y appartiennent.

2° **Un autre morceau de terre en plantation** situé en contre-bas de Mulberry Grove, et aussi dans la paroisse de East Baton Rouge, Etat de la Louisiane, à une distance d'à peu près dix milles en bas de la ville de Baton Rouge, sur la rive gauche du fleuve Mississippi, ayant à peu près treize cent douze acres et ayant une façade sur le Mississippi de vingt-huit arpents, ou plus ou moins, avec toute la profondeur qui y appartient, borné au haut par la Plantation Mulberry Grove, en bas par la Plantation appartenant autrefois à Pauline Hebert, et par un morceau de terre anciennement une portion de la dite plantation, vendue par feu Dupuy, F. Kenner à A. S. Gilbert, R. E. Dalgre et N. E. Dalgre, par un acte passé pardevant N. B. Trist, notaire, le 12me jour d'octobre 1836, ancienne par les terres connues comme Plantation Mulberry Grove, maintenant la propriété du dit défunt et à l'arrière par les terres anciennement appartenant à Hickey et autres.

Les deux morceaux de terre ci-dessus décrits contiennent ce qui est aujourd'hui connu et désigné comme la Plantation Ben Hur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, machines, machines appareillées pour une manufacture d'un jolt grade de sucre, cabanes, grange, animaux, wagons, etc., et ensemble avec toute la récolte en cours.

Conditions—L'acquéreur assumera une hypothèque de trente-deux mille cinq cents dollars due le 19 février 1895, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, et le reste comptant, et le paiement des taxes de l'année courante 1894, et le tout prix de l'achat seront reçus au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Jas Simeon notaire, aux frais de l'acquéreur.

14 avril—14 21 28—mai 5 12 16

**quccession d'Emilie Fou.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 8,999.—Division C.—Attendu que Jno. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu Emilie Fou, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pourquoi lesdites lettres ne seraient pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

18 avril—19 22 27

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Carondelet**, et désigné comme lot No 3 sur un plan fait par Charles T. Zimpel, décédé, voyer de ville le 20 mars 1833, et déposé en l'étude de G. R. Stringer ancien notaire, comme plan No 3 de ces livres de plans.

Le lot mesure, au pied anglais, 29 pieds 1 ligne de face à la rue **Canal**, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 160 pieds 4 pouces, borné sur le côté le plus rapproché de la rue **Carondelet**, par la propriété de M. J. Ludovic, et sur le côté opposé par celle de W. Shiff.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à 2 étages connue par le numéro municipal 132 rue **Canal**, avant au rez-de-chaussée un grand magasin, grande entrée, avec escaliers sur chaque côté, trois chambres, corridor et cabinet au second étage et galerie de face sur la rue, trois chambres et corridor au troisième étage, une bâtisse en briques à trois étages attenante à la bâtisse principale, ayant trois chambres, escaliers, chambres à charbon et lieux d'aisances au rez-de-chaussée, galerie aux lieux d'aisances, escalier et trois chambres au premier étage, galerie, escalier et quatre chambres au troisième étage, cuve hydrant etc., et un entrepôt en briques à deux étages dans le fond du terrain séparé des autres bâtisses par une allée. Cette propriété est vendue sujette à un bail à Mme Charles Trouilly, expirant le 30 septembre 1894 aux prix nominal de $300 par mois, payable mensuellement.

**Deuxième District**

6° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, étant dans le Deuxième District de cette ville, faisant partie du lot désigné par le No 3, dans l'ilet No 15, borné par les rues **Franklin, Bassin, Bienville et Conti** et mesurant vingt-cinq pieds de face sur la rue **Franklin**, sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, au pied français.

Les améliorations consistent en une résidence à un étage couverte en ardoises, avec deux chambres, galerie de côté et à l'arrière, cuisine et une chambre dans la maison, rue, cuisine et deux chambres, lieux d'aisance, cuve, connu par le nombre municipal 54 rue **Franklin**.

7° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, étant dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues **Toulouse, St-Louis, Dauphine** et **Bourbon**, ayant une façade de 40 pieds sur la rue **Toulouse** sur une profondeur de 185 pieds, entre lignes parallèles, au pied français, formant l'encoignure des rues **Toulouse et Dauphine**.

Les améliorations consistent en une bâtisse avec deux chambres et une bâtisse en bois attenant avec une chambre faisant face à la rue **Toulouse**, cuve, lieux d'aisances, etc.

8° **Un certain lot de terre**, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le Faubourg Tonnelier, dans l'ilet borné par les rues **Quartier, St-Claude, Tremé** et le **Chemin du Bayou**, désigné par la lettre A, sur un plan abrégé, d'un acte passé le 4 février 1860, pardevant A. Duriocourt, notaire en cette ville, le dit lot mesurant 18 pieds 4 pouces et 1 ligne de face à la rue **Quartier**, 18 pieds 3 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, et 120 pieds 9 pouces et 1 ligne de profondeur sur chaque côté, entre lignes parallèles, et 77 pieds 1 pouce et 3 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise de la propriété de Mme L. Duriocourt, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'il y trouve.

Les améliorations consistent en une résidence avec quatre chambres, galerie de côté, cuve, lieux d'aisance, connue par le numéro municipal 172 rue **Quartier**.

9° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 12 dans l'ilet No 24, sur un plan attaché à un acte passé le 4 mars 1867, pardevant A. Duchâtel, notaire, en date du 21 août 1867, lequel lot est borné par les rues **Galvez, St-Louis, Johnson et Canal Carondelet**, mesurant 28 pieds de face à la rue **St-Louis**, sur une profondeur de 76 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence double ayant quatre chambres et cuisine et deux galeries, lieux d'aisances et cuve, connues par les numéros municipaux 269 et 271 rue **St-Louis**.

10 **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville désigné par le No 13 de l'ilet No 34 qui est borné par les rues **Galvez, St-Louis, et Johnson** et le **Canal Carondelet**, mesurant 28 pieds de face à la rue **St-Louis**, sur une profondeur de 76 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence à un étage, retirée de la rue avec deux cheminées, cuisine avec deux chambres attenantes avec lieux d'aisances et cuve, division en deux corps de logis, connue par le numéro municipal 373 rue **St-Louis**.

11 **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, situé dans le deuxième District de cette ville, désigné par le No 14 de l'ilet No 34 borné par les rues **Galvez, St-Louis, Johnson** et le **Canal Carondelet**, mesurant 28 pieds de face à la rue **St-Louis**, sur une profondeur de 76 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison à deux corps de logis ayant 4 chambres et arrière galerie, arrière galerie en bois, chaudière, galerie devant, deux citernes, etc., connue sous le No 367 rue Robertson.

12° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent et y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, composé des lots 26 et 27 de l'ilet 26 dans l'ilet borné par les rues **Dauzats, Dorgenois, Lapeyrouse** et **Rochebleve**, d'après un plan de A. Williams, noyer, daté le 24 septembre 1864, dans le bureau d'Alphonse Barnett, le dit terrain mesurant 34 pieds 1 pouce de front du côté de la rue **Dauzats** sur une profondeur de 157 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence double à un étage, ayant quatre chambres avec une bâtisse attenante ayant quatre chambres, citernes, lieux d'aisance, etc., connue par le No municipal 154 rue **Lapeyrouse**.

**Quatrième District et Paroisse Jefferson.**

13° **Un certain ilet de terre**, situé en partie dans le Quatrième District de cette ville et en partie dans la paroisse de Jefferson, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'il y trouve, étant connu et désigné sur le plan du Quatrième Cour du District de la Nouvelle Orléans, étant le No 1366 du Dossier de la dite Cour, borné par les rues **Van Buren, Eraste, Triolème, Clia et Eraste**, mesurant 319 pieds 8 pouces et 6 lignes de face sur chacune des rues **Van Buren et Triolème**, et 290 pieds 5 pouces 4 lignes de face sur chacune des rues **Clio et Eraste**.

14° **Un certain ilet de terre**, situé en partie dans le Quatrième District de cette ville et en partie dans la paroisse de Jefferson, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'il y trouve, étant connu et désigné sur le plan du Quatrième Cour du District de la Nouvelle Orléans, étant le No 1366 du Dossier de la dite Cour, borné par les rues **Van Buren, Triolème, Clia et Eraste**, mesurant 319 pieds 8 pouces et 6 lignes de face sur chacune des rues **Van Buren et Triolème**, et 290 pieds 5 pouces 4 lignes de face sur chacune des rues **Clio et Eraste**.

15° **Un certain ilet de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'il y trouve, étant dans le Quatrième District de cette ville, borné par les rues **Robertson, Villeré, St-Anne et Dumaine**, lequel lot mesure 27 pieds 6 pouces de front du côté de la rue Robertson sur 95 pieds 10 pouces et 7 1/2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure 25 pieds 7 pouces de large à l'arrière, à chacune des rues **Van Buren et Triolème** et 210 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à chacune des rues **Eraste et Tonti**.

**Les améliorations comprennent** une Bâtisse en Bois à Deux Etages recouverte en ardoises, dans la partie principale ayant 8 chambres et une cuisine dans deux étages avec 8 chambres, citernes, etc, donnant un revenu de $30 par mois, à proximité des chars urbains, des églises, des écoles, etc.

**Termes et conditions**—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, à 1 ly et 2 ans de crédit avec 8 0/0 d'intérêt par an, par hypothèque et privilège de vendeur, et toutes les clauses de garantie usuelles, l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes pour l'année courante, au-dessus du prix d'adjudication et déposera 10 pour cent du prix d'achat au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Antoine Duriocourt Esq., notaire public, bureau No 18 rue d'Orléans.

4 avril—4 15 18 29—mai 2 6 7 8 9

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Carondelet**, et désigné comme lot No 3 sur un plan fait par Charles T. Zimpel, décédé, voyer de ville le 20 mars 1833, et déposé en l'étude de G. R. Stringer ancien notaire, comme plan No 3 de ces livres de plans.

Le lot mesure, au pied anglais, 29 pieds 1 ligne de face à la rue **Canal**, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 160 pieds 4 pouces, borné sur le côté le plus rapproché de la rue **Carondelet**, par la propriété de M. J. Ludovic, et sur le côté opposé par celle de W. Shiff.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à 2 étages connue par le numéro municipal 132 rue **Canal**, avant au rez-de-chaussée un grand magasin, grande entrée, avec escaliers sur chaque côté, trois chambres, corridor et cabinet au second étage et galerie de face sur la rue, trois chambres et corridor au troisième étage, une bâtisse en briques à trois étages attenante à la bâtisse principale, ayant trois chambres, escaliers, chambres à charbon et lieux d'aisances au rez-de-chaussée, galerie aux lieux d'aisances, escalier et trois chambres au premier étage, galerie, escalier et quatre chambres au troisième étage, cuve hydrant etc., et un entrepôt en briques à deux étages dans le fond du terrain séparé des autres bâtisses par une allée. Cette propriété est vendue sujette à un bail à Mme Charles Trouilly, expirant le 30 septembre 1894 aux prix nominal de $300 par mois, payable mensuellement.

**Deuxième District**

6° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, étant dans le Deuxième District de cette ville, faisant partie du lot désigné par le No 3, dans l'ilet No 15, borné par les rues **Franklin, Bassin, Bienville et Conti** et mesurant vingt-cinq pieds de face sur la rue **Franklin**, sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, au pied français.

Les améliorations consistent en une résidence à un étage couverte en ardoises, avec deux chambres, galerie de côté et à l'arrière, cuisine et une chambre dans la maison, rue, cuisine et deux chambres, lieux d'aisance, cuve, connu par le nombre municipal 54 rue **Franklin**.

7° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, étant dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues **Toulouse, St-Louis, Dauphine** et **Bourbon**, ayant une façade de 40 pieds sur la rue **Toulouse** sur une profondeur de 185 pieds, entre lignes parallèles, au pied français, formant l'encoignure des rues **Toulouse et Dauphine**.

Les améliorations consistent en une bâtisse avec deux chambres et une bâtisse en bois attenant avec une chambre faisant face à la rue **Toulouse**, cuve, lieux d'aisances, etc.

8° **Un certain lot de terre**, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le Faubourg Tonnelier, dans l'ilet borné par les rues **Quartier, St-Claude, Tremé** et le **Chemin du Bayou**, désigné par la lettre A, sur un plan abrégé, d'un acte passé le 4 février 1860, pardevant A. Duriocourt, notaire en cette ville, le dit lot mesurant 18 pieds 4 pouces et 1 ligne de face à la rue **Quartier**, 18 pieds 3 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, et 120 pieds 9 pouces et 1 ligne de profondeur sur chaque côté, entre lignes parallèles, et 77 pieds 1 pouce et 3 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise de la propriété de Mme L. Duriocourt, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'il y trouve.

Les améliorations consistent en une résidence avec quatre chambres, galerie de côté, cuve, lieux d'aisance, connue par le numéro municipal 172 rue **Quartier**.

9° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville désigné par le No 12 dans l'ilet No 24, sur un plan attaché à un acte passé le 4 mars 1867, pardevant A. Duchâtel, notaire public, lequel lot est borné par les rues **Galvez, St-Louis, Johnson et Canal Carondelet**, mesurant 28 pieds de face à la rue **St-Louis**, sur une profondeur de 76 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence double ayant quatre chambres et cuisine et deux galeries, lieux d'aisances et cuve, connues par les numéros municipaux 269 et 271 rue **St-Louis**.

10 **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville désigné par le No 13 de l'ilet No 34 qui est borné par les rues **Galvez, St-Louis, Johnson** et le **Canal Carondelet**, mesurant 28 pieds de face à la rue **St-Louis**, sur une profondeur de 76 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence à un étage, retirée de la rue avec deux cheminées, cuisine avec deux chambres attenantes avec lieux d'aisances et cuve, division en deux corps de logis, connue par le numéro municipal 373 rue **St-Louis**.

11 **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, situé dans le deuxième District de cette ville, désigné par le No 14 de l'ilet No 34 borné par les rues **Galvez, St-Louis, Johnson** et le **Canal Carondelet**, mesurant 28 pieds de face à la rue **St-Louis**, sur une profondeur de 76 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison à deux corps de logis ayant 4 chambres et arrière galerie, arrière galerie en bois, chaudière, galerie devant, deux citernes, etc., connue sous le No 367 rue Robertson.

12° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent et y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, composé des lots 26 et 27 de l'ilet 26 dans l'ilet borné par les rues **Dauzats, Dorgenois, Lapeyrouse** et **Rochebleve**, d'après un plan de A. Williams, noyer, daté le 24 septembre 1864, dans le bureau d'Alphonse Barnett, le dit terrain mesurant 34 pieds 1 pouce de front du côté de la rue **Dauzats** sur une profondeur de 157 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence double à un étage, ayant quatre chambres avec une bâtisse attenante ayant quatre chambres citernes, lieux d'aisance, etc., connue par le No municipal 154 rue **Lapeyrouse**.

**Quatrième District et Paroisse Jefferson.**

13° **Un certain ilet de terre**, situé en partie dans le Quatrième District de cette ville et en partie dans la paroisse de Jefferson, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'il y trouve, étant connu et désigné sur le plan du Quatrième Cour du District de la Nouvelle Orléans, étant le No 1366 du Dossier de la dite Cour, borné par les rues **Van Buren, Triolème, Clia et Eraste**, mesurant 319 pieds 8 pouces et 6 lignes de face sur chacune des rues **Van Buren et Triolème**, et 290 pieds 5 pouces 4 lignes de face sur chacune des rues **Clio et Eraste**.

14° **Un certain ilet de terre**, situé en partie dans le Quatrième District de cette ville et en partie dans la paroisse de Jefferson, ensemble avec toutes les bâtisses et améli